

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Responsables ressources humaines, collaborateurs des services RH ou toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs.
Aucun prérequis exigé.

Notre intervenant :

Formatrice et DRH
Consultante en Ressources Humaines.

L'organisation :

Lieu : CARCASSONNE

Dates : 11/02/2025

Horaires : 8h30-17h

Coût par participant :

400 € HT (480 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Connaître le cadre juridique et réglementaire en matière de non-discrimination à l'embauche,
- Identifier et prévenir les pratiques discriminatoires à chaque étape du processus de recrutement,
- Sensibiliser les managers aux stéréotypes et biais inconscients.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Formation concrète et participative, alternant des apports théoriques, des échanges et l'examen de cas concrets.
Remise d'un support aide-mémoire.
Évaluation qualitative en fin de formation et remise d'un certificat de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Cadre légal et réglementaire**
 - Définition de la discrimination à l'embauche en droit du travail,
 - Lois et réglementations en vigueur,
 - Les 25 critères de discrimination reconnus par la loi,
 - Identifier les risques et sanctions encourus ([Article 225-1 du Code Pénal](#)).
- **Identification des pratiques discriminatoires**
 - Comprendre les différents types de discrimination (directe, indirecte, systémique)
 - Prévenir les pratiques discriminatoires à chaque étape du processus de recrutement
 - Dans la rédaction des offres d'emploi,
 - Lors de la présélection et du tri des CV,
 - Pendant les entretiens d'embauche,
 - Dans l'utilisation des tests et outils de sélection.
 - Stéréotypes et biais inconscients dans le recrutement
- **Les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement**

- O. Rédaction d'offres d'emploi inclusives : les points de vigilance,
- O. Techniques d'entretien objectives et grilles d'évaluation basées sur les compétences,
- O. Objectiver les critères de sélection,
- O. Diversification des canaux de recrutement.

Mettre en place et diffuser une culture d'entreprise inclusive.